



*Commission politique*

*Strasbourg (France), 10-11 avril 2008*

---

**DECLARATION SUR  
LES SITUATIONS POLITIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE**

*La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Strasbourg (France) les 10-11 avril 2008, prend position sur les situations politiques dans l'espace francophone qui suscitent des inquiétudes au sein du monde parlementaire.*

➤ **Burundi : Condamner les attentats contre les parlementaires et poursuivre le dialogue politique**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- S'inquiétant du dysfonctionnement de l'Assemblée nationale paralysée par des conflits politiques ;
- Dénonçant les attaques à la grenade menées le 8 mars à Bujumbura sur les résidences de députés, dont l'ex-première vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Alice Nzomukunda ;
- Rappelle sa condamnation de toutes les tentatives d'attentats commises à l'encontre de parlementaires ;
- Appelle tous les acteurs politiques burundais à la retenue, au dialogue et à la concertation ;
- Appelle le gouvernement burundais à faire sans délai toute la lumière sur ces événements et à traduire les auteurs et commanditaires de ceux-ci en justice.

➤ **Côte d'Ivoire : Organiser les élections le plus rapidement possible**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Saluant la signature de l'accord de paix ivoirien du 4 mars 2007 à Ouagadougou et d'accords complémentaires le 28 novembre 2007 modifiant le calendrier électoral, et la mise en place d'un cadre permanent de concertation ;
- Saluant le renforcement du climat de confiance et le retour à la normalisation administrative, politique et sécuritaire suite à ces accords ;
- Exprime son souhait que les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et celles d'identification générale des populations puissent être rapidement conduites à terme ;
- Demande au gouvernement ivoirien de tout mettre en œuvre pour respecter les dispositions des accords de paix en vue de l'organisation d'élections présidentielles et législatives libres, ouvertes et transparentes ;
- Recommande à l'Organisation internationale de la Francophonie de poursuivre son soutien à la transition en cours en contribuant au renforcement des capacités des institutions liées au processus électoral.

➤ **Liban : Condamner les attentats politiques et poursuivre le dialogue**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Condamnant fermement tous les actes d'agression perpétrés au Liban contre les populations civiles ;
- Rappelant sa condamnation de tous les attentats politiques commis au Liban, et notamment les assassinats des députés ;
- S'inquiétant de la crise actuelle qui paralyse les institutions du Liban ;
- Rappelle son exigence que l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban soient respectées et condamne toute agression contre ce pays et l'utilisation de son territoire comme théâtre de confrontations d'intérêts extérieurs ;
- Appuie l'instauration du Tribunal spécial à caractère international destiné à juger les auteurs de l'assassinat de Rafic Hariri, ancien Premier ministre libanais, tué le 14 février 2005 à Beyrouth, et demande également que soient diligentées des enquêtes sur les assassinats des députés ;
- Soutient la médiation de la Ligue arabe et le plan de travail devant permettre l'élection d'un Président, la formation d'un gouvernement d'unité nationale et la mise au point d'une nouvelle loi électorale ;
- Soutient l'appel du Président de l'Assemblée nationale à poursuivre le dialogue national ;
- Exprime sa solidarité au peuple et aux parlementaires libanais.

## ➤ **Crise du Darfour : Impulser l'organisation d'un dialogue politique régional**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Considérant que la situation au Darfour a des répercussions sur l'ensemble des pays de la région, notamment au Tchad et en République centrafricaine;
- S'inquiétant de l'insécurité croissante en territoire centrafricain et des combats menés à l'est du Tchad ;
- Rappelant l'obligation pour chaque Etat de protéger les populations civiles vivant sur son territoire, conformément aux principes adoptés par la Francophonie lors de la Conférence de Saint-Boniface et lors du Sommet de Bucarest ;
- Prenant acte du déploiement de l'opération hybride Union africaine / Nations Unies au Darfour et d'une force européenne militaro-humanitaire *Eufor* au Tchad et en Centrafrique ;
- Prenant acte de la signature à Dakar d'un nouvel accord de paix entre le Tchad et le Soudan ;
  
- S'indigne de la situation humanitaire des populations civiles déplacées et réfugiées, et condamne les affrontements violents à la frontière du Tchad, de la République centrafricaine et du Soudan où plusieurs groupes rebelles sont actifs, alors que la région accueille de nombreux réfugiés ayant fui la guerre civile qui déchire le Darfour ;
- Condamne toute tentative de déstabilisation du Tchad et de la République centrafricaine et de leurs institutions ;
- Rappelle son attachement au respect des règles de l'immunité parlementaire et la préservation de l'intégrité des responsables de l'opposition démocratique au Tchad ;
- Exprime sa solidarité aux députés tchadiens et appelle la communauté internationale à aider à la reconstruction des infrastructures détruites par les événements survenus du 1<sup>er</sup> au 3 février 2008 et en particulier le siège du Parlement ;
- Appelle les acteurs politiques tchadiens à s'engager dans la mise en œuvre des accords du 13 août 2007 pour le renforcement du processus démocratique ;
- Soutient les initiatives de l'OIF qui, après avoir réuni un comité ad hoc consultatif restreint sur le Tchad, s'est associée aux préoccupations exprimées par la communauté internationale et plaide en faveur du retour à une stabilité régionale durable ;
- Propose à l'Organisation internationale de la Francophonie d'organiser ou de s'associer à une mission d'évaluation, dans le cadre de l'observation permanente de la démocratie et des droits de l'Homme, afin d'examiner avec la plus grande attention la situation qui prévaut à la frontière entre le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan ;
- Exhorte la communauté internationale et les organisations régionales à impulser l'organisation d'un dialogue politique entre les Etats de la région afin de trouver une issue pacifique à la crise du Darfour et encourage les efforts de médiation entrepris par la Lybie et le Congo mandatés par l'Union africaine.

➤ **Situation à l'Est de la République démocratique du Congo : intensifier le désarmement et la démobilisation des belligérants**

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

- Prenant acte des engagements pris pour le rapatriement des combattants étrangers à l'est de la RDC ;
- Saluant les conclusions de la Conférence de Goma sur la paix, la sécurité et le développement dans le Nord et le Sud Kivu et la signature d'un accord de paix, l'Acte d'engagement, entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et les groupes armés aux Kivus, se traduisant notamment par la cessation des hostilités sur toute l'étendue des deux provinces ;
- Prenant acte de l'examen par l'Assemblée nationale de la RDC du projet de loi portant amnistie en vue de l'application de l'accord de Goma;
- Saluant les efforts en vue de trouver des solutions durables aux enjeux liés à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement dans la région ;
- Constatant la poursuite des affrontements à l'Est de la RDC ;
  
- Encourage toutes les mesures de nature à garantir le désengagement des troupes, la réforme de l'armée et le désarmement, la démobilisation, et la réinsertion des combattants ;
- Exhorte les pays de la région à instaurer des conditions favorables au retour volontaire des réfugiés et des ex-combattants et à poursuivre leur coopération en vue de mettre un terme aux activités de groupes armés illégaux ;
- Invite la communauté internationale à appuyer activement les initiatives de consolidation de la paix et de développement requises pour parvenir à une stabilité durable dans les pays de la région des Grands Lacs ;
- Recommande au Secrétaire général de la Francophonie de veiller à impliquer l'OIF dans les prochaines étapes de la consolidation des institutions et du processus de paix en RDC.

La commission politique fait sienne la **déclaration du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie** sur les violences à l'égard de la population civile à l'est de la République démocratique du Congo :

- Rappelant l'attention constante que le Réseau des femmes parlementaires de l'APF porte à la situation des femmes et des enfants dans toutes les zones de conflit ;
- Condamnant sans réserve la reprise des conflits à l'Est de la République démocratique du Congo où les populations vulnérables, en l'occurrence les femmes, les enfants et les personnes âgées subissent les pires atrocités ;
- Dénonçant tout particulièrement les violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants utilisés, dans ce conflit, comme armes de guerre ;
  
- Exprime tout son soutien à la population civile de la République démocratique du Congo ;
- S'engage à sensibiliser l'ensemble des sections de l'APF, à attirer l'attention des gouvernements et de la Communauté internationale pour que tous les moyens soient mis en œuvre afin de parvenir le plus rapidement possible à une situation pacifiée, à l'arrêt des massacres et sévices ainsi qu'à une prise en charge des victimes.